

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 46 (1949)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

SOMMAIRE. — Journée romande. — Conseils aux débutants, *M. Soavi*. — Echos de partout, *P. Zimmermann*. — Pesées de ruches. — Stations d'observations, *J. Walther*. — La ponte bourdonneuse de la reine (suite et fin) *W. Fyg*. — Apiculture dans le nord du Canada. — Légendes et réalités sur l'hivernage, *A. Roth*. — Société romande d'apiculture, *P. Zimmermann*. — Rapport de M. *A. Maistre* (suite et fin). — Nouvelles des sections. — Nécrologies : Eugène Maire, Léon Subilia, Célestin Maillard, Lucien Richard.



Société Romande d'Apiculture



Les tours de la Collégiale de Neuchâtel

JOURNÉE ROMANDE

NEUCHATEL
4 SEPTEMBRE 1949

Bientôt vous prendrez la route ou le rail pour vous rendre à Neuchâtel, afin de respirer à nouveau cette merveilleuse atmosphère et revivre un moment dans l'ambiance que crée les journées romandes. Si le programme est d'une certaine simplicité, nous

sommes certains qu'il n'en sera pas moins du goût de chaque participant.

Neuchâtel vous offre tous les contrastes d'une ville touristique. C'est une ville historique autant que moderne. Des coins les plus reculés de Romandie on l'atteint en quelques heures.

C'est en pensant à toutes ces choses que nous avons tenu, alors que personne ne semble plus pouvoir organiser ces journées,



Hôtel des postes et port de Neuchâtel

vous donner l'occasion, cette année aussi, de cette traditionnelle rencontre.

De nombreux hôtels modernes offrent la possibilité de loger confortablement toutes les personnes qui désireraient venir le samedi déjà. Nous ne pouvons qu'encourager ceux-là, car Neuchâtel offre aussi de nombreuses distractions à ses hôtes de passage.

F. C. N. A. : Le comité.

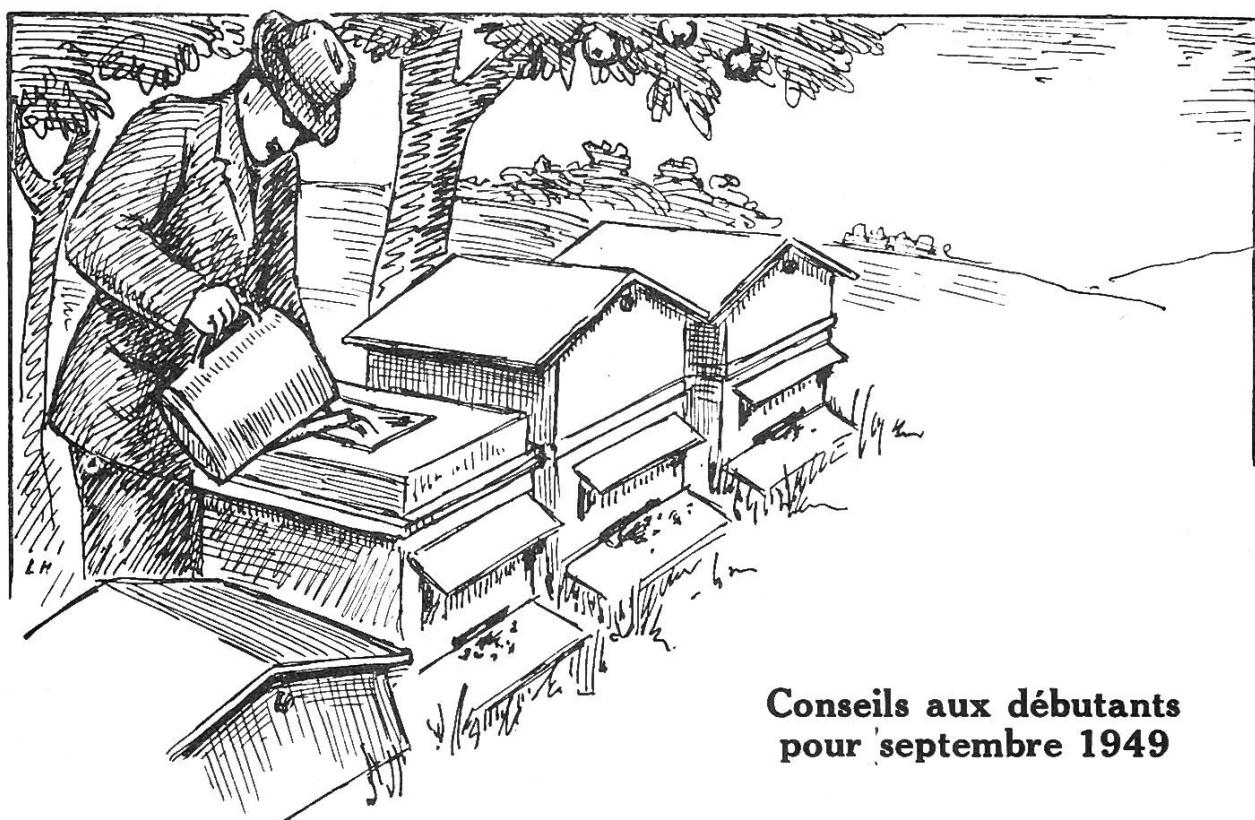
Programme officiel

0900 - 1000 Réception des participants et visite du Château.

Collation offerte par le Conseil d'Etat.

- 1030 - 1130 Conférence par M. Jean Gabus, professeur et explorateur, au cinéma Palace. Sujet : *Marchés et techniques dans le Sud saharien*, avec film en couleur.
- 1215 Dîner au restaurant Beau-Rivage. Menu : Potage cultivateur - Rôti de veau aux champignons, sauce crème - Primeurs de saison - Pommes rissolées - Salade - Crème de kirsch et bricelets ou compôte de fruits.
- 1530 - 1730 Promenade en bateau à vapeur. Collation à bord pendant la promenade.
- 1800 Dislocation pour les participants prenant les trains de 1800 à 1830 heures.
Pour les autres, rendez-vous sur les terrasses de l'hôtel Terminus.

La vente des cartes de fête sera arrêtée le 1er septembre. Passé ce délai, il ne pourra plus être garanti que les demandes seront prises en considération. Pour les commandes, voir communiqué paru dans le numéro d'août.



**Conseils aux débutants
pour septembre 1949**

Depuis de nombreuses semaines, dans notre région tout au moins, la récolte est nulle pendant la journée, et nos pauvres avettes sont condamnées à une oisiveté forcée. Les chaleurs tropicales que nous subissons depuis deux mois, dessèchent les fleurs

(où il y en a encore) et ce n'est que tôt le matin et tard dans l'après-midi qu'un semblant d'activité se manifeste au rucher. Pendant le gros du jour, aucune animation ; les ruches semblent désertes, abandonnées par leurs habitantes, ou bien de gros paquets d'avettes inertes tapissent le devant et la planche d'envol des habitations. C'est désolant un rucher sous l'ardente lumière du soleil quand le va-et-vient et le bruissement des abeilles sont absents.

La seconde récolte sur laquelle les apiculteurs des régions à miellée fondataient tous leurs espoirs, a aussi fait défaut. Pas de regains en plaine ; en montagne plus un poil d'herbe. C'est vraiment une bien triste année que 1949 et pourtant, si pendant cette interminable série de beaux jours (on se lasse de tout), le sol n'avait pas été si sec, si la bise n'avait pas soufflé avec tant d'ardeur, nos chères avettes auraient trouvé de quoi remplir bien des hausses.

Hélas, la campagne 1949 est terminée. Elle restera longtemps en mémoire de la plupart d'entre nous, car jamais nous n'avons vu pareil sec et pareille misère. Cependant, mon cher débutant, ne perdons surtout pas courage, et, puisque 49 a boudé, tournons-nous résolument vers 50 qui sourit, plein de promesses. Nous voici, en effet, avec la mi-août, au début d'une campagne nouvelle. Nos ruches sont généralement bien peuplées, malgré le peu de couvain et la rareté des provisions. Le manque de travail a sans doute prolongé la vie de nos avettes. Ceux qui n'ont pas fait de visite à fond depuis la pose des hausses, risquent bien de trouver pas mal de surprises désagréables. Il y a cette année, beaucoup plus que de coutume, de l'orphelinage : orphelinage de la souche et bien souvent de l'essaim. Les éleveurs sont submergés de demandes. Que faire de ces colonies en difficulté ? Je sais, mon cher débutant, que, lorsqu'on a deux ou trois ruches, il faut presque de l'héroïsme pour en supprimer une. On fera toutes les bêtises possibles, et une par dessus pour conserver une colonie sans valeur. Je me souviens, il y a trente ans, avoir fait sacrifier trois reines, payées bien cher, pour essayer de sauver, sans y parvenir, quelques centaines d'abeilles dont quelques-unes pondaient. L'expérience nous apprend qu'en automne le seul moyen d'utiliser d'une manière profitable des colonies orphelines est leur réunion. Elles n'ont que de vieilles abeilles, sans valeur, incapables d'élever normalement du couvain et ne valent pas la dépense d'une reine. Dès l'orphelinage constaté, réunissons-les aux voisines avant que le pillage commence.

Septembre est le dernier mois pendant lequel il est encore permis de travailler dans les ruches. Donc, mon cher débutant, profitez de la fin des belles journées de cette première quinzaine pour

terminer votre mise en hivernage (il est dangereux de travailler pendant le gros du jour à cause du pillage). Mais pensez qu'il n'est jamais raisonnable d'attendre plus tard, car, en cette saison, le temps peut changer brusquement et les premières gelées nous arriver. Hâitez-vous donc de donner les dernières rations de sirop. Il y a encore dans nos ruches passablement de vieilles abeilles qui ne passeront pas l'hiver. Utilisons-les, pendant qu'elles sont là, pour transporter intervertir et operculer les provisions. Ce travail fatigant pour leurs organes raccourcira leur vie de quelques jours, mais vous aurez économisé les forces de vos jeunettes que vous retrouverez plus alertes et vigoureuses au printemps. Vous savez qu'il faut à une colonie normale 15 à 18 kg. de provisions pour l'hiver. Cette quantité permet à toutes les ruchées de doubler le cap de l'hiver et d'arriver en avril sans que l'apiculteur ait du souci à se faire quant à la nourriture.

Les rayons de hausse et de réserve doivent être surveillés attentivement. Deux ou trois soufrages, à quelques jours d'intervalle, exterminent larves et œufs de fausses-teignes, et vous assurent une conservation parfaite de ce matériel si coûteux à faire construire. Surtout, mon cher débutant, prenez-en bien soin dès que vous les enlevez des ruches. Quelques jours sans contrôle suffisent, surtout par ces temps secs et chauds, pour faire de ces belles bâties une masse grouillante qui n'est plus bonne qu'à passer à la fonte, à moins que vous ne soyiez pêcheurs !... Que de kilos de cire sont, chaque année, perdus par négligence !

Un dernier coup d'œil en enlevant les nourrisseurs à la mi-septembre, et, la conscience tranquille, vous laisserez vos bestioles prendre leurs dernières dispositions pour affronter l'hiver qui, nous disent les journaux, sera précoce cette année.

Gingins, 19 août 1949.

M. Soavi.



Saviez-vous...

qu'en 1909 le prof. Cuénot fit féconder une reine noire par un mâle jaune de race italienne. De ce croisement naquirent des

ouvrières et des reines hybrides. Quant aux mâles, ils étaient noirs même race que la mère puisqu'ils sont issus d'œufs non fécondés) à l'exception de 14 présentant des caractères de la race jaune paternelle. Cette expérience a permis ainsi de prouver qu'il existait, à côté des mâles haploïdes les plus nombreux à 16 chromosomes, des *mâles diploïdes* à 32 chromosomes. Ces mâles seraient dûs à des accidents dans le mécanisme de la répartition des chromosomes.

Notre « Armée de l'air »

La Suisse compte actuellement environ 40,000 apiculteurs qui possèdent plus de 400,000 colonies d'abeilles dont le rôle n'est pas seulement de fournir du miel, mais de féconder les arbres de nos beaux vergers. Selon les indications fournies par M. Lehmann, président de l'Association suisse alémanique des « Amis des abeilles », le capital investi dans notre apiculture s'élève à 67,6 millions. Quant à la valeur de la récolte, elle a atteint en moyenne, ces dix dernières années, 12,7 millions de francs.

La récolte du miel au printemps 1949

Le temps humide et froid qui a régné pendant la floraison autorisait toutes les craintes. Les chiffres que nous possédons actuellement nous montrent qu'elles n'étaient nullement exagérées. Le journal des apiculteurs suisses alémaniques, qui a envoyé un questionnaire détaillé à 110 sections, constate qu'après un hivernage favorable, la situation s'est tout à fait gâtée. Nonante questionnaires déclarent que la récolte du printemps a été égale à zéro ; dans certains cas, il a même fallu nourrir les abeilles pour permettre aux essaims de subsister. Dans les autres 20 cas — il s'agit surtout de la Suisse orientale — les indications fournies varient entre 500 gr. et 3 kg.

Fin du contrôle de prix sur le miel en Grande-Bretagne

Les contrôles de prix sur les confitures importées, ainsi que sur le prix du miel produit en Angleterre, ont été abolis en Grande-Bretagne, à partir du 9 juin, en raison de l'approvisionnement normal de ces produits.

(*Marchés coloniaux du monde.*)

L'apiculture en Bulgarie

La production moyenne annuelle du pays est évaluée à 3100 tonnes, soit 400 gr. par habitant. Le miel est récolté soit dans des ruches primitives au nombre de 140,000 environ, soit dans des ruches à cadres, au nombre de 220,000, dont le type le plus fréquent est la Dadant-Blatt. Le rendement moyen annuel est de 4 kg. de miel et 400 gr. de cire pour les premières et de 10 kg. de miel et 300 gr. de cire pour les secondes. (Gazette apicole.)

Un enfumoir sans fumée

Aux Etats-Unis, des expériences ont été faites en vue de substituer à l'acide phénique, l'acide acétique à 50 %. Il n'y a qu'à imprégner avec ce liquide un chiffon ou un rouleau de papier ondulé que l'on glisse, sans l'allumer, dans l'enfumoir. Les vapeurs qui se dégagent en le manœuvrant légèrement, auraient le même effet sur les abeilles que la fumée. *(Apicolore d'Italia).*

Patée royale et vitamine de reproduction

Le Dr J. Marsily, dans la *Gazette apicole*, suggère l'idée qu'il doit exister dans la pâtée royale et dans la pâtée pour ouvrière, des hormones de croissance à action spécifique. Dans la pâtée royale, à côté d'autres vitamines, doit probablement se rencontrer une vitamine de reproduction dont la nourriture des larves ouvrières est carencée. Il n'est pas absurde de penser que cette vitamine de reproduction doit s'apparenter à la vitamine E isolée par Evans.

P. Zimmermann.

Pesées des ruches sur bascules du 11 juillet au 10 août 1949

STATIONS	Alt. m.	Augm. gr.	Dim. gr.	Augm. nette gr.	Dim. nette gr.	Journée la plus forte gr.	Date
Aïre-Genève	365	—	2 700	—	2 700	—	—
Morges	390	750	500	250	—	—	—
Neuchâtel	438	—	3 500	—	3 500	—	—
Chili-Monthey	450	700	3 450	—	2 750	—	—
Territet	474	4 400	6 000	—	1 600	1 750	17/7
Marnand	481	1 650	1 450	200	—	310	14/7
Cormondrèche	530	—	3 200	—	3 200	—	—
Cormondrèche	530	—	5 850	—	5 850	—	—
Senarcens	586	1 500	900	550	—	200	24/7
Vuarrenge	650	1 950	350	1 600	—	—	—
Rue (Fbg)	650	—	1 300	—	1 300	—	—
Valangin	655	—	3 500	—	3 500	—	—
Carrouge (Vaud)	728	1 300	1 050	250	—	300	29/7
Broc	729	500	1 400	—	900	100	12/7
Saicourt (J. B.)	750	800	1 000	—	200	300	14/7
Tavannes	760	900	1 000	—	100	300	12/7
Savagnier (Ntel)	772	900	2 400	—	1 500	—	—
Savagnier	772	—	1 500	—	1 500	—	—
Orsières	900	11 000	2 000	9 000	—	1 300	15/7
Ste-Croix	1090	900	4 450	—	3 550	400	12/7
Les Caudreys							
Le Sepey	1150	2 500	3 100	—	600	—	—
Rougemont	1272	6 100	1 100	5 000	—	1 100	11/7
Evolène	1378	6 000	—	6 000	—	—	—

Stations d'observations

Cointrin-Genève, alt. 391 m. Température minimum 10, maximum 38 degrés. L'hydrographe a oscillé entre 30 et 104 %. Le baromètre entre 696 et 708 mmHg. 1 jour avec pluie, 2 mm. — Marcelin/Morges, alt. 398 m. Augm. 1250 gr., dim. 4350 gr., nette 3100 gr. Température minimum 12,5, maximum 32 degrés. L'hydrographe a oscillé entre 38 et 84 %. Le baromètre entre 720 et 728 mmHg. 6 jours avec précipitations, total 38,7 mm. — Delémont, alt. 440 m., dim. 4250 gr. Température minimum 4, maximum 36 degrés. Le baromètre a oscillé entre 709 et 726 mmHg. — Châteauneuf, alt. 510 m. Augm. 2400 gr., dim. 800 gr., augm. nette 1600 gr. Température minimum 10,7, maximum 38 degrés. Pas de pluie. — Cernier, alt. 825 m. Augm. 1000 gr., dim. 3600 gr. dim. nette 2600 gr. Température minimum 9, maximum 29,7 degrés. L'hydrographe a oscillé entre 35 et 97 %. Le baromètre entre 704 et 712 mmHg. 8 jours avec précipitations, total 38,6 mm. — Le Locle, alt. 925 m. Augm. 1200 gr., dim. 2200 gr., dim. nette 1000 gr. Température minimum 2, maximum 32 degrés. 5 jours avec précipitations, total 45 mm.

Delémont, août 1949.

J. Walther.



Documentation scientifique

TRAVAUX DU LIEBEFELD

La ponte bourdonneuse de la reine abeille et ses causes

par W. Fyg, traduit par P. Zimmermann

(Suite et fin)

En comparant les deux coupes A et B qui montrent la structure histologique de la paroi de la spermathèque d'une reine saine et d'une reine atteinte de ponte bourdonneuse morbide, on voit immédiatement la différence de structure du noyau des cellules épithéliales (k). Chez l'animal malade (B), on trouve dans presque tous les noyaux des corpuscules ronds ou ovales (KE) qui font défaut chez une reine en bonne santé. Ces corpuscules sont particulièrement bien visibles dans la figure C. Ces formations spéciales se trouvent à l'intérieur du noyau, au milieu d'un espace clair, et offrent de grandes différences quant à leur grandeur,

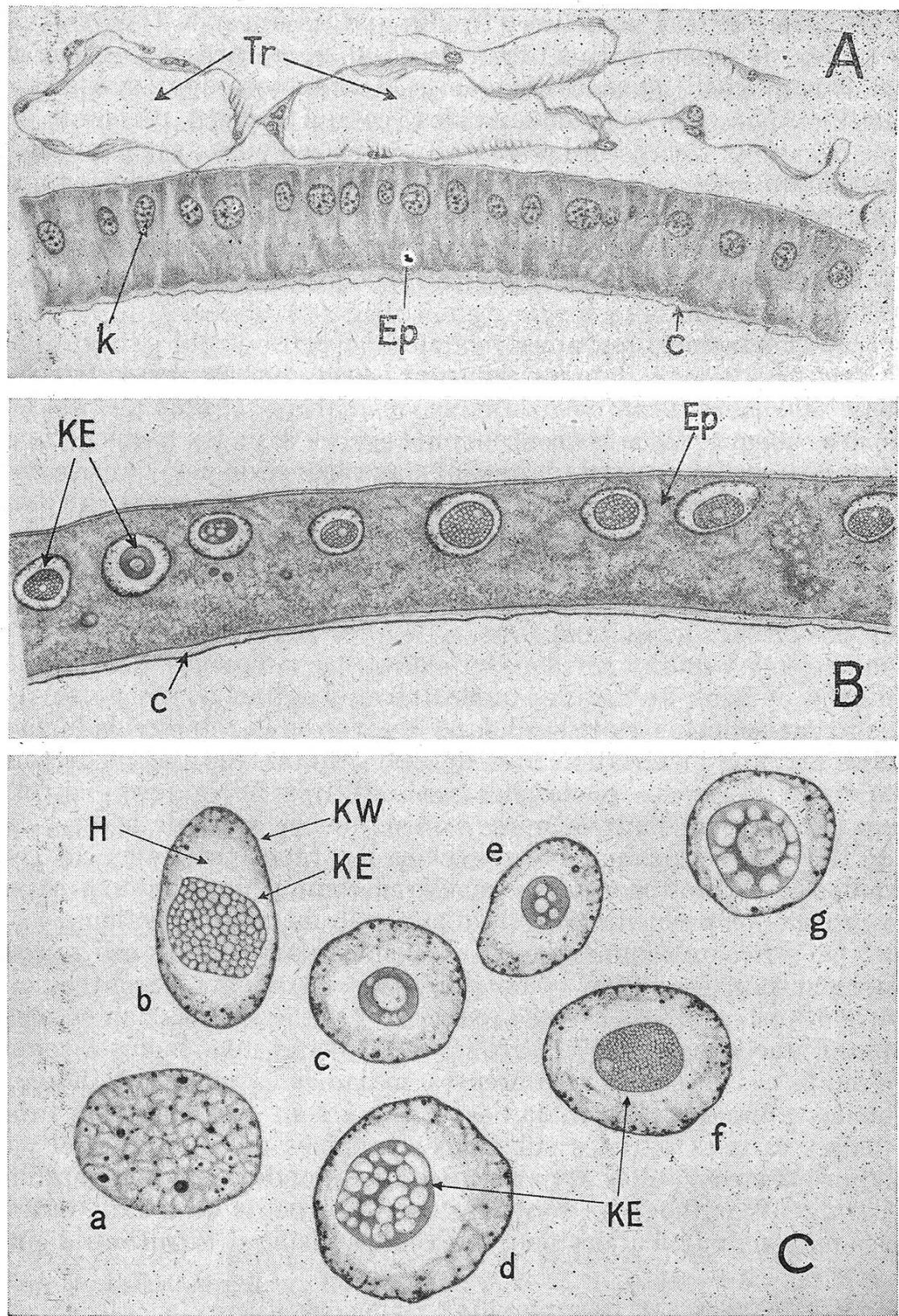


Fig. 2.

- Coupe à travers la spermathèque d'une reine saine (gros. 375 fois).*
- Coupe à travers la spermathèque d'une reine atteinte de ponte bourdonnante morbide (gros. 690 fois).*

leur forme et leur structure. Tandis que les unes (b, f) paraissent formées de petits grains, d'autres (c, d, e, g) présentent, sur un fond homogène, plusieurs vacuoles. Toutes possèdent une grande affinité pour les colorants acides, ce qui permet d'obtenir des préparations microscopiques à plusieurs couleurs ; on peut, de ce fait, les voir plus distinctement. L'apparition de ces inclusions nucléaires est toujours accompagnée de transformations profondes et de même nature de la structure du noyau (déplacement de la chromatine à la surface du noyau) et quelquefois du corps de la cellule lui-même.

Les inclusions que nous venons de décrire et qui existent chez les reines atteintes de ponte bourdonneuse morbide, ne se trouvent pas seulement localisées dans la membrane épithéliale de leur spermathèque. Nous les rencontrons encore dans les tissus de nombreux autres organes notamment dans les oviductes, dans la muqueuse du vagin, dans les glandes de l'appareil vulnérant, dans les œnocytes du corps adipeux, dans les cellules des parois des trachées et des sacs trachéens, le système nerveux et dans les diverses glandes salivaires, dans les parois de l'intestin antérieur et postérieur, ainsi que dans celles des tubes de Malpighi. Par contre, elles manquent toujours dans la muqueuse de l'intestin moyen et dans les cellules musculaires. Les inclusions ne se rencontrent donc pas au hasard dans le corps de la reine malade, mais elles ont une localisation bien définie. Autant que j'ai pu le constater au cours des recherches comparatives faites jusqu'ici, elles sont spécifiques pour la ponte bourdonneuse morbide, c'est-à-dire qu'elles ne se présentent que chez les reines atteintes de cette maladie. On doit donc les considérer comme un symptôme caractéristique et précieux pour le diagnostic de cette affection.

Qu'est-ce en somme que ces inclusions particulières qui se comportent, dans le noyau, comme des corps étrangers ? Sont-ce peut-être des parasites, cause de la maladie ? Je ne le crois pas, je pense plutôt que nous avons à faire ici à des corps dit « inclus » comme c'est le cas dans les nombreuses maladies à virus des hommes et des animaux. Les maladies à virus sont des maladies infectieuses causées par des substances capables de se multiplier ; on ignore encore si elles appartiennent au monde animé ou inanimé. Ces agents pathogènes sont en général si petits qu'il faut utiliser des moyens particuliers pour les rendre visibles. Beaucoup d'entre

C. Noyaux anormaux avec inclusions (gros. 1700 fois).

a (pour comparaison) noyau normal ; b-g : noyaux avec inclusions ; Ep : membrane épithéliale ; c : cuticule (revêtement interne de la spermathèque) ; Tr : trachéoles ; KW : membrane nucléaire ; KE : inclusions nucléaires ; H : espace internucléaire.

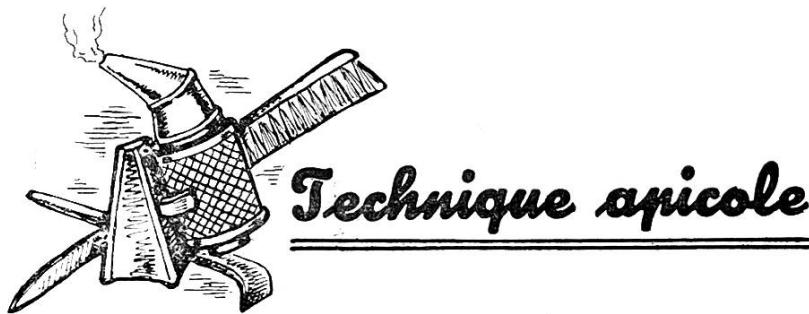
(Dessin original de l'auteur)

eux, par suite de leur extraordinaire petitesse, peuvent traverser les filtres qui retiennent les bactéries. Chacun connaît quelques-unes de ces maladies à virus : la petite vérole, la rougeole, la paralysie infantile, la rage, la fièvre aphteuse, etc. Chez les insectes, il existe également des maladies dues à des virus, le sac-brood par exemple. La plupart de ces agents pathogènes invisibles, trahissent cependant leur présence dans l'organe atteint par des modifications caractéristiques de leurs tissus. Très souvent, on rencontre dans les cellules de l'organe malade, des inclusions visibles au microscope. Ces inclusions peuvent se trouver, ou dans le corps de la cellule, ou dans le noyau, plus rarement dans les deux à la fois. Elles naissent sous l'action de l'agent pathogène et sont considérées, du moins en partie, comme des produits de réaction du tissu infecté. Ces inclusions de formes différentes sont si typiques pour les diverses maladies à virus que leur présence suffit à elle seule à établir sûrement le diagnostic de la maladie.

Si on compare les inclusions telles qu'elles se présentent chez certaines maladies à virus avec les inclusions nucléaires des reines atteintes de ponte bourdonneuse morbide, on est étonné de leur grande similitude. Même les modifications profondes de la structure du noyau sont pareilles. En outre, presque tous les virus se distinguent par une affinité bien marquée pour certains tissus, or, nous avons vu plus haut, que c'était également le cas chez les reines à ponte bourdonneuse morbide ; nous avons donc là une analogie de plus. Pouvons-nous de ces constatations tirer la conclusion que la ponte bourdonneuse morbide est une infection due à un virus, c'est-à-dire une maladie contagieuse de l'abeille ? Bien que beaucoup de particularités permettent de l'envisager, je ne puis cependant être affirmatif étant donné que des essais d'infection n'ont pas encore été tentés. En tout cas, une chose est certaine, c'est que la ponte bourdonneuse morbide mérite toute l'attention des apiculteurs et que, dans leur intérêt, il serait bon que la nature de cette maladie fréquente de la reine abeille soit complètement éclaircie.

Littérature

1. *Arnhart L.*, Archiv. für Bienenkunde, Bd. X, 1929, p. 108-16. — 2. *Dahte G.*, Eichstädtter Bztg., Bd. 23, 1867, p. 8. — 3. *Deichert*, Eichstädtter Bztg., Bd. 23, 1867, p. 159-61. — 4. *Fey J.*, SBZ., 1932, p. 146-49, p. 200-03. — 5. *Fyg W.*, SBZ., 1941, p. 581-88. — 6. *Fyg W.*, SBZ., 1946, p. 524-25. — 7. *Graf A.*, Eichstädtter Bztg., Bd. 28, 1872, p. 24-25. — 8. *Leuckart R.*, Zur Kenntnis des Generationswechsels und der Parthenogenese bei den Insekten. Verlag Meidinger Sohn & Comp. Frankfurt a. M., 1858. — 9. *Prell H.*, Leipziger Bztg., Bd. 45, 1930, p. 134-39. — 10. *Schmid A.*, und *Kleine G.*, Die Dzierzon'sche Theorie und Praxis der rationellen Bienenzucht. Nördlingen, 1861. — 11. *v. Siebold C.*, Eichstädtter Bztg., Bd. 23, 1867, p. 157-59. — 12. *Vomsattel M.*, SBZ., 1948, p. 238-39. — 13. *Zander E.*, Leipziger Bztg., Bd. 45, 1930, p. 9-12.



Apiculture dans le nord du Canada

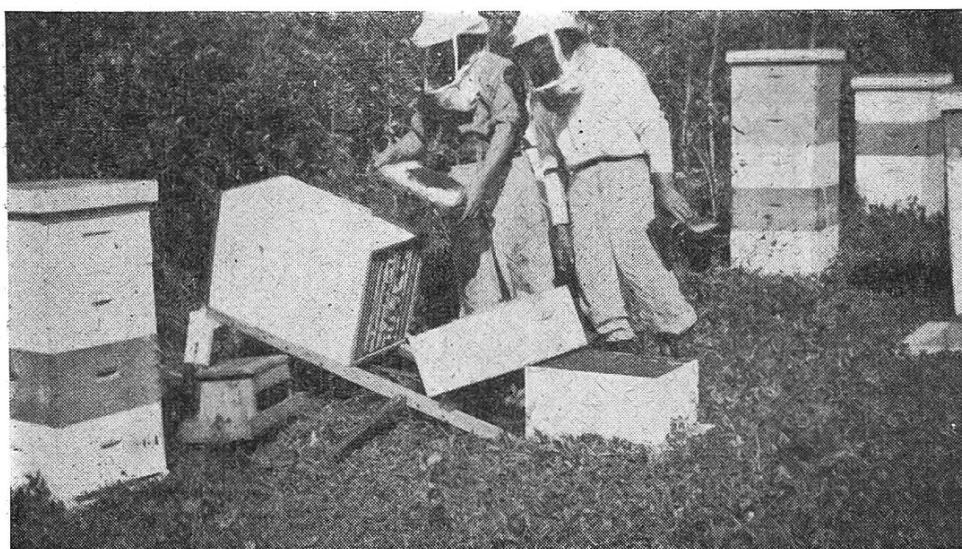
Un de nos compatriotes, natif de Blonay, L. Regamey, établi dans le nord du Canada, à North Edmonton, Alta, ville de 150,000 habitants, nous décrit ce qu'est la saison apicole là-bas. L'hiver y est très rigoureux. L'été y est par contre superbe. L. Regamey, émigré au Canada avec sa femme, native des Plans s/Bex, en 1919, pratique l'apiculture depuis 1923. Il est inspecteur provincial des ruchers. C'est un fervent lecteur de notre Bulletin. Laissons-lui la parole :



« L'article « Pourquoi pas ? » de M. Auberson de St-Cergues, dans le No d'octobre 1947 du Bulletin m'a beaucoup intéressé et m'incite à renseigner mes compatriotes sur notre manière de pratiquer l'apiculture. Notre rucher compte en moyenne 400 colonies.

Chaque année nous commençons à zéro, car dans notre région il n'est pratiquement pas possible d'hiverner de grands ruchers. Nous recevons nos abeilles non par avion, ce qui est très coûteux, mais par chemin de fer. Les envois express mettent de 3 à 5 jours pour nous parvenir, suivant de quel état des Etats-Unis ils nous sont expédiés. Les nôtres viennent de Californie et nous sont livrés après 3 ou 4 jours de voyage. Les abeilles sont expédiées par « pa-

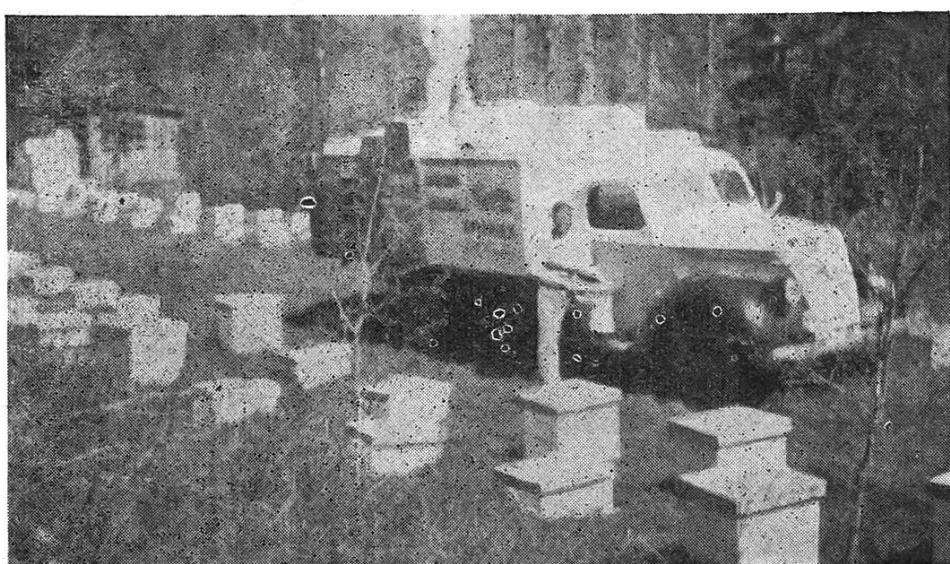
quets » de 2 à 3 livres, suivant le désir. Ils sont contenus dans des caissettes dont les côtés latéraux sont en toile métallique. Les dimensions sont d'environ 30 cm de longueur, 15 cm de largeur et 20 cm de hauteur. Dans la planchette formant dessus se trouve un trou circulaire de 10 cm. de diamètre par lequel on introduit, en suspension, une boîte de sirop épais. Cette boîte est percée de trous dans le fond pour que les abeilles puissent accéder à la nourriture. La reine est encagée avec quelques abeilles et cette cage suspendue dans la caisse de transport. Cette précaution doit éviter à ce que la reine ne soit tuée durant le transport. En général, ces essaims artificiels supportent très bien le voyage. Le déchet n'est guère estimé à plus de 2 %.



Les paquets d'abeilles nous parviennent vers le 15 avril. Très souvent nous avons encore de la neige et des nuits très froides. Avant l'arrivée de ces abeilles, nous préparons nos ruches dans un local chaud. Nous garnissons les corps avec 10 cadres, soit 5 à 6 cadres à couvain absolument vides, où il y a déjà eu du couvain, mais n'ayant pas de cellules de bourdons. De chaque côté nous plaçons encore 2 cadres, soit un de pollen et un de miel. A l'arrivée de ces paquets, nous aspergeons les abeilles avec du sirop tiède et les laissons tranquilles quelques heures pendant qu'elles absorbent cette nourriture puis, repues, se regroupent en essaim.

Sur une table, dans le même local obscurci, nous plaçons une ruche vide, enlevons les cadres du milieu que l'on place momentanément hors de la ruche. La caisse de transport est placée sur la ruche, la boîte à nourrir est retirée, de même que la cage à reine. Nous nous assurons que cette majesté est alerte et bien

en vie. Les abeilles sont alors secouées dans l'espace vide, au milieu de la ruche, puis la reine lâchée sur la masse des abeilles. Celles-ci, gorgées de sirop, ne s'envolent pas. Un des aides remplit 3 à 4 cadres vides avec du sirop à 50 %. Ces cadres sont réintroduits dans la ruche d'où nous les avons enlevés et aussitôt ils sont occupés par les abeilles. Nous ne laissons un trou de vol que de 3 cm environ. La ruche est couverte d'une toile métallique et nous plaçons le toit par dessus (toit plat). Les ruches ainsi peuplées sont entassées les unes sur les autres dans le même local et y passent la nuit. Les abeilles prennent possession de leur nouvelle demeure et s'y organisent. Le lendemain, de bonne heure, ces ruches sont chargées sur camion et transportées au rucher. La



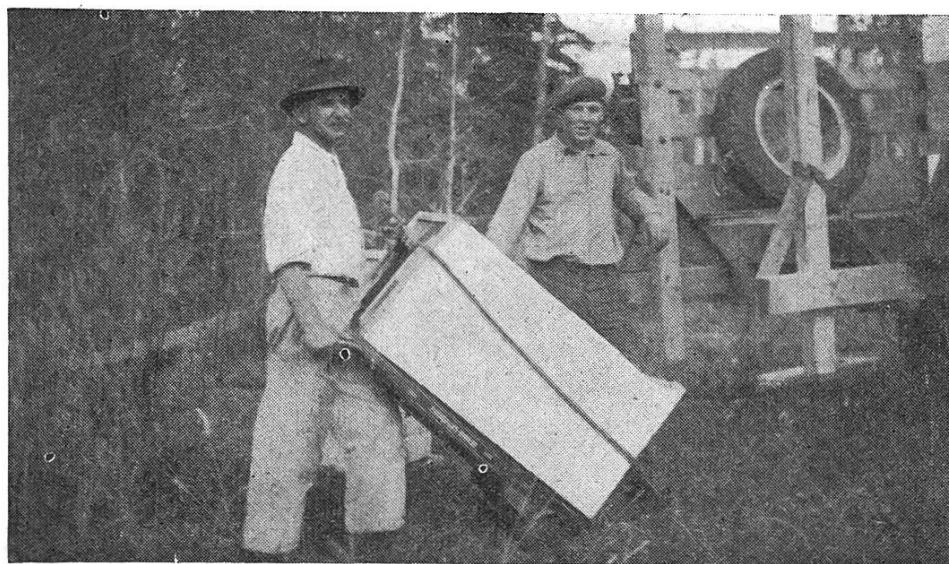
chaleur du milieu de la journée les incite à une sortie générale, remplissant l'air du bruissement de miriades de paires d'ailes. A mes débuts, je mettais les abeilles immédiatement en place au rucher. Souvent, la nuit, le temps tournait à la neige ou au vent froid. Au matin je trouvais mes abeilles au fond des ruches tout engourdis et souvent avec beaucoup de pertes.

En général, la reine commence immédiatement à pondre, soit une heure ou deux après son introduction. Si elle n'a pas commencé sa ponte vers le 3^{me} ou 4^{me} jour, nous la tuons et la remplaçons. Avec chaque envoi nous recevons le 5 % de reines supplémentaires pour assurer les remplacements éventuels. Après 10 jours, inspection de toutes les ruches, pour nous assurer de la valeur des reines et du couvain qui s'y trouve. Toutes les reines qui laissent à désirer ou qui sont bourdonneuses sont immédiatement remplacées.

Les ruches ont un trou de vol sur toute la largeur, de 15 mm.

de haut. Un bloc de bois obture cet orifice dans lequel 2 entailles de grandeur différente sont faites. Au fur et à mesure que la saison passe, il est ainsi possible d'adapter l'entrée qui est en rapport en présentant à la sortie des abeilles l'une ou l'autre de ces entailles.

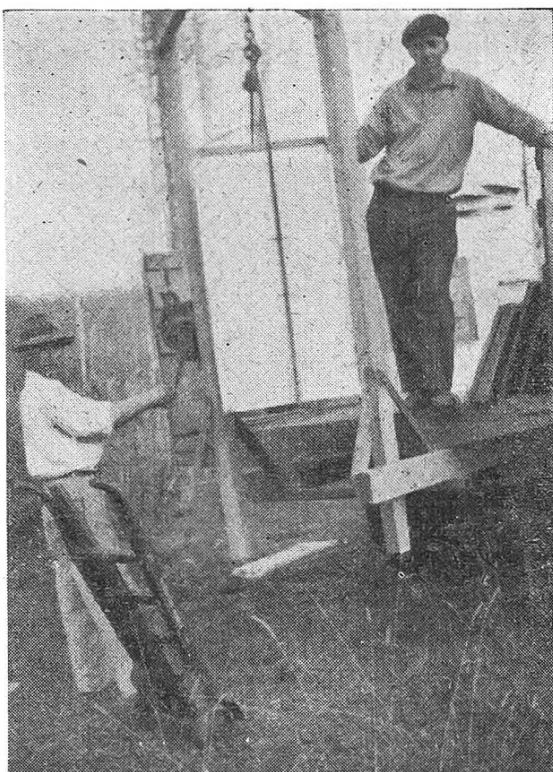
Vers le 15 mai, éventuellement jusqu'au 15 juin, les colonies ayant de bonnes reines doivent contenir 7 à 8 cadres de couvain et des abeilles sur 9. Quand ce point est atteint, nous déplaçons tout notre rucher pour la grande récolte. L'endroit varie parfois d'une année à l'autre. Nous nous transportons régulièrement à 115 km de notre base du printemps. Le soir précédent notre départ, nous clouons les treillis sur les corps de ruche. Le plot



obturant l'entrée est enlevé et remplacé par une pièce de toile métallique. Au petit jour nous chargeons notre camion avec une centaine de ruches. Les toits sont enlevés pour assurer une meilleure ventilation pendant la durée du voyage. Le lendemain, nous mettons la 2me hausse à couvain (2me corps). Pour activer la montée de la reine dans ce corps, nous prélevons un cadre de couvain en bas pour le mettre en haut, au milieu. Vers le 1er juillet nous mettons la 3me hausse ou première à miel. La majorité des apiculteurs utilisent des grilles à reines qui sont intercalées entre le 2me corps et la première hausse à miel. Sitôt que la miellée donne, nous ajoutons les 4mes et 5mes hausses que nous plaçons en dessous de la 3me, soit directement sur le 2me corps à couvain. A fin juillet, début août, si le temps est favorable, on peut compter que la balance augmente de huit à dix livres par jour. La plus grande augmentation que j'ai notée pour un jour

était de 24 livres. Si la miellée est forte, nous extrayons déjà au début d'août pour donner de la place.

Sitôt que la balance commence à diminuer, nous tuons toutes les reines, ce qui nous prend quelques jours. La date de cette opération est inscrite sur les ruches et 10 jours plus tard nous détruisons toutes les cellules royales sans exception. A 3 semaines après avoir tué les reines, la récolte est en général terminée et le couvain éclos. Pendant ces 3 semaines, les abeilles, au lieu de nourrir du couvain, emmagasinent du miel dans les cadres à couvain.



Dès le 1er septembre, suivant le temps, nous commençons à tuer les abeilles. Pour cela nous utilisons une poudre appelée « cianogaz ». Une cuillerée à café de cette poudre est répandue à l'entrée de la ruche. Les ruches sont ensuite démontées et toutes les abeilles brossées. Les hausses sont alors emmenées pour l'extraction. Une hausse bien pleine pèse environ 80 livres.

Quand nous détruisons les cellules royales, nous laissons à une cinquantaine de ruches une cellule royale ou une jeune reine fraîchement éclosé, après avoir prélevé le miel. Quelquefois ces reines restent vierges. Si elles sont fécondées, nous les tuons vers le début d'octobre. Ces 50 colonies servent au « léchage » des cadres extraits. De cette façon, il sera possible d'hiverner les hausses absolument propres et sèches. Ce travail terminé, ces 50 colonies sont à leur tour détruites par le même procédé que les

précédentes. Les rayons de miel qui ont été complétés par ces colonies sont mis en réserve pour le début de la saison prochaine.

En 1946 nos colonies ont donné une récolte moyenne de 190 livres. En 1947, 130 livres. Cette moyenne est prise sur nos 400 ruches. L'été pluvieux de 1947 n'a pas manqué d'influencer défavorablement sur notre moyenne.

Les apiculteurs amateurs qui n'ont que quelques ruches arrivent à les hiverner avec beaucoup de peine. La réussite ne semble toutefois pas dépasser le 75 % . »



Tribune libre

La rédaction laisse aux correspondants la responsabilité des opinions qu'ils y émettent

Légendes et réalités sur l'hivernage

La plupart des apiculteurs mettent, en hiver, au-dessus des cadres du corps de ruche une toile poreuse destinée, dit-on, à permettre à l'air vicié de s'échapper au dehors, et à absorber l'humidité de la ruche. Cette pratique, très contreversée du reste, ne repose sur rien de réel. Voici pourquoi : les abeilles produisent de la vapeur d'eau dans la ruche. L'air peut contenir à une température donnée une quantité fixe maximum de vapeur d'eau. La vapeur exerce alors une pression maximum appelée pression de saturation. Voici la pression de saturation de l'air en vapeur d'eau pour diverses températures :

Temp.	—	10° C	0°	10°	20°	30°	(degrés centigr.)
Pression		2800	6100	12200	23200	42000	dynes par cm ²)

ce qui correspond à un poids de vapeur d'eau de :

1,8 3,8 7,5 14,3 26,2 (gr. d. 1 l. d'air)

On voit que plus l'air est chaud, plus il peut contenir de vapeur d'eau.

Ainsi, si par exemple la température d'une chambre tombe de 20° C à 10° C, un surplus de vapeur d'eau de 14,3 — 7,5 = 6,8 gr./litre se condensera (sur les objets froids), car l'air à 10° C est déjà saturé avec 7,5 gr. de vapeur d'eau. Il ne peut pas en contenir plus.

Si l'on produit constamment de la vapeur d'eau dans un vase fermé, le surplus de vapeur se condensera dès qu'on aura atteint

la pression de saturation. Mais si l'on a un système où deux vases à *température différente* communiquent *d'une manière quelconque*, un principe de physique nous dit que la pression de la vapeur tendra à s'équilibrer dans les deux vases au niveau de la pression de saturation correspondant à la plus basse des deux températures.

La ruche et l'air extérieur correspondent à nos deux vases. Ils communiquent par le trou de vol et la ruche en hiver est constamment plus chaude que l'air extérieur. Il ne pourra donc, *en aucun cas*, y avoir de la condensation dans la ruche, car la pression de la vapeur y sera toujours beaucoup plus basse que la pression de saturation correspondant à la température élevée de la ruche. La vapeur d'eau produite par les abeilles sort instantanément par le trou de vol. Il faudrait pour qu'il y ait condensation qu'il se trouve un espace ou une paroi dans la ruche qui soient plus froids que l'air extérieur ! Tout cela n'est valable que pour une ruche hermétiquement close par le haut et ne communiquant avec l'extérieur *que par le trou de vol*.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'aération, c'est-à-dire l'élimination de l'air vicié, se fait tout à fait normalement dans une ruche hermétiquement close par le haut. En effet, les divers corps formant l'air atmosphérique (azote, oxygène, hydrogène, gaz carbonique) tendent sans cesse à s'équilibrer dans les mêmes proportions. Dans la ruche, nous avons une production continue de gaz carbonique, résultant de la combustion du miel dans le corps de l'abeille. L'excès de gaz carbonique tendra sans cesse à sortir par le trou de vol pour rétablir l'équilibre avec l'air extérieur. Le gaz carbonique étant presque deux fois plus lourd que l'air, la vitesse de sortie sera de ce fait encore plus grande. Cette aération naturelle n'affecte pas, ou très peu, l'équilibre thermique de la ruche.

Lorsque l'on met une toile « poreuse » au-dessus des cadres, on procède contre les abeilles, qui, elles, connaissent mieux les lois de la physique que nous, puisqu'elles propolissent toujours très soigneusement les moindres fentes de leur ruche. Additionnons les surfaces des petits trous d'une toile de sac, nous atteignons vite quelques centimètres carrés d'ouverture, un courant d'air intense s'établit, et la vapeur d'eau contenue dans l'air se condense dans les couvertures et les coussins nourrisseurs, causant ainsi un grand préjudice au groupe, surtout par la moisissure que cette condensation provoque. Chacun sait que le courant d'air dans la ruche est la pire des choses pour les abeilles, car c'est un remplacement intégral d'air chaud par de l'air froid. L'air froid, s'il entre par en haut, produit des remous de convection affectant tout le groupe d'abeilles. Cette ventilation exige de la part des abeilles une pro-

duction de calories d'autant plus grande que les trous dans la couverture sont plus grands ou plus nombreux. Elle est complètement supprimée si la ruche est close hermétiquement par un linoléum, une toile peinte ou des planchettes et ne communique avec l'extérieur que par le trou de vol situé à la hauteur du plateau.

On voit donc comment, en prétendant créer une aération qui en réalité existe déjà, on a constraint les abeilles à accepter des couvertures non hermétiques, et pourquoi on constate de la condensation dans les coussins.

Je pratique la fermeture hermétique par linoléum avec mes ruches depuis trois ans et je n'ai jamais constaté la moindre condensation, ni dans le haut, ni sur les parois, ni sur le plateau. De plus, ces ruches consomment très peu durant l'hiver. Il est prudent de placer les couvertures d'hiver en août déjà, pour permettre aux abeilles de propoliser soigneusement les interstices éventuels.

H. Roth, Genève.



Société romande d'apiculture

*Procès-verbal de la séance du comité central
tenue à Lausanne le 24 juin 1949*

La séance est ouverte à 14 heures par M. l'abbé Gapany, président. Membres du comité au complet ; M. Mayor est des nôtres.

Une délicate affaire, sur laquelle nous reviendrons plus tard, retient deux heures durant toute l'attention du C. C.

Inventaire. — Sur la demande de l'AD, notre administrateur dressera un inventaire de tout le matériel appartenant à la Romande ; M. Valet donnera l'état des microscopes et M. Walther celui des bascules. Le secrétaire écrira aux anciens membres du comité afin de leur demander s'ils détiennent encore quelque chose appartenant à la Românde.

Rétribution des membres du comité. — Il est décidé de porter :

- a) la rétribution du président à fr. 300.—
- b) la rétribution du secrétaire à fr. 300.—
- c) les Conseils aux débutants à fr. 500.—
- d) les Echos de partout à fr. 500.—
- e) indemnité pour location, chauffage et éclairage des locaux de notre administrateur à fr. 550.—
- f) indemnité pour location, chauffage et éclairage des locaux de notre rédacteur à fr. 200.—

Traduction des travaux du Liebefeld. — M. Valet nous donne lecture d'une lettre de M. le conseiller d'Etat Despland qui est intervenu auprès de la Commission de gestion du Conseil des Etats, ainsi qu'auprès de M. le

conseiller fédéral R. Rubattel : Le département de l'Economie publique a décidé de prévoir un subside au budget 1950 pour les traductions demandées.

La Section des Alpes désire acheter un cliché ; d'accord pour fr. 8.—.

Fête de la Romande. — Le président de la Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture nous fait part de la décision qui a été prise de ne pas organiser, cette année, la Fête de la Romande et demande, une fois de plus, que les Fédérations soient reconnues par la SAR.

Concours de ruchers. — M. Mayor donne sa démission comme membre du jury. Il est remplacé par M. Ch. Ruckstuhl à Chambésy (Genève). M. Thiébaud représentera la Romande. Il est prévu un suppléant en la personne de M. Loup, de la Tour de Trême. M. le président remercie M. Mayor pour tout le travail fourni au cours des nombreux concours de ruchers qu'il a organisés.

Assurance. — Grâce au travail inlassable de M. Mages, inspecteur des ruchers, la police a réussi à mettre la main sur l'auteur des nombreux vols commis, depuis 1935, dans des ruchers de la région de Lausanne. Un bien grand merci à ce cher ami !

Bibliothèque. — M. Dietrich fera des propositions au C. C., en ce qui concerne la rémunération du travail effectué pour la mise sur pied du catalogue de notre bibliothèque.

La séance est levée à 17 h. 15.

P. Zimmermann.

Rapport de M. A. Maistre, inst., Evolène

(Suite et fin)

II. RAPPORTS ET PROPOSITIONS DES INSPECTEURS

1. Inspections

Elles se font avec le concours de l'apiculteur. Celui-ci doit savoir distinguer le couvain sain du couvain malade, reconnaître quand il se passe quelque chose d'anormal dans son apier pour en aviser l'inspecteur, se mettre au clair quand il trouve des colonies périses en envoyant au Liebefeld des échantillons d'abeilles mortes ; il a tout intérêt à recevoir les félicitations ou les observations de l'inspecteur, de profiter d'une petite leçon tout intuitive dans son rucher même. Aussi est-il indiqué qu'on lui adresse au préalable, un avis de passage aux jour et heure les plus probables.

Faut-il retenir un tribut de plus à S. M. Paperasse, en donnant à l'apiculteur un double du rapport que l'inspecteur adresse à la Station ? — sur carnet ad hoc, à feuillets détachables.

Seront visités cette année, d'abord les foyers assainis l'année dernière, les régions soupçonnées de maladies, puis les ruchers que l'on n'a pas atteints en 1948.

Un cordon sanitaire de 2½ km. va isoler les ruchers atteints de loque américaine.

2. Acariose

A. Traitement au Frow

1. *Evaporation.* — Nous ne possédons pas encore une mise au point définitive quant au mode et aux conditions d'évaporation du liquide Frow dans la ruche. Cette évaporation semble atteindre au mieux les abeilles aux approches de l'hiver quand la ruchée est au repos ; elle paraît plus nocive pendant les grands froids ; elle serait moins efficace quand la colonie a repris son activité et que, de ce fait, la ventilation est plus intense.

On signale que M. le Dr Morgenthaler a trouvé des acares vivants, après traitement, dans des régions profondes des trachées, où il semblerait que les émanations du Frow n'ont pu arriver.

2. *Modalités.* — M. Rithner traite en une seule dose, 5 cm³ par ruche, et il laisse les palettes vingt jours ; il reprend le même traitement au printemps.

M. Tabin traite en deux fois 5 cm³, à 3-4 jours d'intervalle, de préférence en février. Il n'a jamais eu d'accident.

M. Luisier préconise le double traitement : Rennie en automne et Frow au printemps.

M. Vomsattel attribue les accidents à un dosage excessif.

Il a adopté un traitement normal journalier de 1,8 cm³ (Burki) et 2 cm³ (Dadant) pendant 7 jours consécutifs ; il emploie des cartons suffisamment épais qui absorbent complètement le liquide ; il traite vers fin octobre ou au commencement de novembre, avant les derniers vols.

Au printemps, il reprend le traitement au Frow, deux fois 5 cm³ (Dadant) avec intervalle de 10 jours.

Une température moyenne favorise une évaporation normale et prévient les accidents.

M. Thiébaud utilise de petits flacons placés aux deux côtés de la ruche ; l'évaporation se fait lentement de l'automne au printemps ; il n'a jamais constaté de pillage et se déclare satisfait du résultat.

3. *Pillage.* — On évite le pillage en rétrécissant et en ombrant le trou de vol pendant la journée et en le laissant large ouvert pendant la nuit. Il est important qu'aucune goutte de Frow ne tombe sur le plateau. On sort les palettes en cas de grosse effervescence dans le rucher.

Si les abeilles « collent » à la paroi, donnez de l'air et tout va rentrer dans l'ordre.

L'apiculteur prend sur lui-même la responsabilité et la surveillance en cas de pillage.

A Brigue, 26 « hommes de confiance » ont reçu les instructions nécessaires dans une longue conférence qui a duré de 9 heures à 16 h. 30 ; ils ont surveillé le traitement au Frow de 1640 ruches.

4. *Liquide Frow.* — Il est admis que le liquide Frow se conserve plusieurs années, moyennant que le flacon demeure hermétiquement fermé et au frais.

Méfiez-vous des offres bon marché : les composants — spécialement la benzine — peuvent n'être pas de première qualité. Exigez que votre fournisseur soit contrôlé par le Liebefeld. On cite deux maisons de confiance : Sigfried à Zofingue, Grogg à Berne.

B. Traitement au soufre.

Choisissez des jours de beau temps, où vous êtes à peu près certain que les abeilles pourront sortir le lendemain. Donnez trois bonnes bouffées de gaz sulfureux par colonie, de préférence le soir, trois fois par semaine, pendant trois semaines. Recommencez après quatre semaines.

On emploie un enfumoir à soufflet, à large diamètre, non automatique. Notez que le soufre corrode le métal.

3. *Loque européenne.*

C'est une maladie de printemps ; elle n'est pas encore bien connue.

A. Traitement

Il ne faut pas attendre le second stade, loque puante. Au lieu de traiter au café, mieux vaut enlever tout le couvain malade, brûler les cadres atteints, les remplacer par de jeunes rayons. Nourrissez. Les colonies faibles sont à détruire.

B. Prophylaxie en 15 points (Vomsattel)

1. Donner de bonnes provisions en août-septembre.
2. Serrer les colonies jusqu'à ce que les abeilles débordent des cadres.
3. Ne pas nourrir trop tôt au printemps.

4. Ne pas laisser manquer de pollen au printemps (farine de soya au besoin).
5. Maintenir une bonne couverture.
6. Empêcher si possible une ponte prématurée : choisir des races tardives.
7. Ne pas loger les abeilles dans « la maison du pauvre ».
8. Mettre en hivernage des colonies fortes, 5 à 8 cadres.
9. Préparer une belle ponte dès le mois de juillet (pour l'hivernage).
10. Avoir terminé le nourrissement à fin août, 2 kg. par cadre Burki, Dadant, 18 à 20 kg.
11. A fin octobre, placer couverture définitive.
12. Laisser les colonies tranquilles jusqu'en mai.
13. Serrer les colonies (il faut des cadres chargés de population). Les rapprocher en pavillon.
15. Si les colonies deviennent trop fortes, changez la reine.

Gardez-vous d'ouvrir trop tôt au printemps. Qu'on se rappelle le cas de Ph. Roux qui eut son rucher dérangé par une avalanche. Le froid, ainsi que le défaut du pollen, développent la loque européenne.

On soupçonne que dans la vallée du Trient, le pollen contiendrait quelque substance toxique qui n'a pas encore été identifiée.

4. *Apiculture pastorale*

La réglementation adoptée en 1948 sera maintenue cette année. Une circulaire déterminera le délai d'inscription ; les dates de sortie et de retour restent fixées entre le 25 mai et le 15 août, moyennant la visite préalable indispensable pour établir le certificat de santé et délivrer l'autorisation de déplacement. Mais les frais d'expertise seront mis à la charge des intéressés, selon un barème qui sera établi par les soins de la station. Les contrevenants seront poursuivis et leurs noms publiés.

La détente souhaitée ne tardera pas dès que notre cheptel apicole sera complètement assaini.

Société d'apiculture du Jura-Nord

Le cours d'élevage de reines, méthode Alley, organisé par la section, au rucher de Mme Humard, à Châtillon, les 18 et 26 juin et le 10 juillet, a remporté un plein succès.

Les moniteurs du cours, M. Bohnenblust, St-Imier, et M. Etique, Courroux, sont à remercier pour leur dévouement ainsi que Mme Humard pour sa grande hospitalité.

Nous souhaitons que les 24 participants sauront tirer avantageusement parti des précieux enseignements tant pratiques que théoriques reçus lors des trois séances. La cérémonie de clôture du cours, à laquelle chacun était invité, a eu lieu, à guichet fermé, au rucher de M. Etique, au Bassé. Nous remercions la famille Lachat pour sa très cordiale réception ainsi que ceux qui apportèrent câquelon, fromage, vin et le reste... pour donner à la réunion son caractère extra-apicole et jurassien.

L. Gassmann, président, organisateur du cours.

*

Les membres de la section seront convoqués ces prochaines semaines, en séances régionales, pour discuter de la mise à ban des ruchers et des mesures collectives à envisager pour lutter contre l'acariose.

Nous ne doutons pas que chaque apiculteur prêtera son concours à l'effort entrepris pour ramener la santé dans nos ruchers et que chacun aura à cœur de répondre favorablement à la convocation qui lui parviendra.

Le comité de section.

Montagnes neuchâteloises

Notre dernière réunion amicale eut lieu le 20 août, au rucher de M. Henri Matthey, à Belle-Roche. Sujet : « Préparation à l'hivernage et traitement contre l'acariose ». Chacun put remarquer la belle tenue de ce rucher d'une vingtaine de colonies. Les cinq ruches ouvertes possèdent de la ponte, du couvain et des provisions plus que suffisantes. Un ou deux cadres de cire donnés à bâtir ont souffert du manque de miellée et ne sont bâties qu'en partie ; ils ont été retirés des ruches. Les ruches visitées furent resserrées sur un nombre de cadres variant avec la force de la colonie, les partitions posées sans bourrage derrière elles. Cette pratique donne de bons résultats dans nos montagnes où l'air, en hiver, est froid mais sec. Tous ceux qui emploient cette méthode chez nous n'ont pas à déplorer l'humidité et la moisissure des bas de cadres. La lutte contre l'acariose donna lieu à une discussion courtoise entre partisans du remède Frow et les soufreurs. Nous pensons que les deux systèmes sont à recommander. L'important, c'est de les appliquer, et consciencieusement, si nous voulons éviter ce terrible fléau chez nous.

Tout le monde emporte de cette visite un excellent souvenir. Nous remercions notre ami Henri Matthey de sa délicate attention. Pour le mois de septembre, nous n'aurons pas de rencontre : ce sera les vacances apicoles ! Nous reprendrons nos réunions le deuxième vendredi d'octobre au Café de la Paix, à la Chaux-de-Fonds. Qu'on se le dise !

Le secrétaire.

Section de Grandson et Pied du Jura

Le dimanche 7 août, notre section recevait la section de la Béroche, à Fiez.

Un service postal spécial avait transporté de Grandson à Fiez ceux qui étaient venus dès le matin, selon le programme établi.

Après quelques mots de bienvenue à l'adresse de nos invités, M. N. Clément, président de la section, donna la parole au conférencier de la journée. M. P. Roulet, apiculteur à Fontaines, étudiant vétérinaire, qui nous parla du sujet suivant : *Sélection*. Le jeune conférencier, qui est déjà un habile praticien, puisqu'il est sorti avec un excellent résultat lors du concours de reines et de ruchers l'année dernière, traita le problème de façon générale, s'attachant à montrer les lois qui régissent la sélection chez les différents insectes. Il en tira les conclusions suivantes pour nos abeilles : choisir les colonies de meilleur rendement, éllever sur ces souches-là et en maintenir les qualités, en gardant une race pure. L'exposé de M. Roulet fut très apprécié et prouva que le jeune apiculteur possède déjà fort bien son sujet et pourra dans l'avenir mettre ses théories à l'épreuve.

Ce fut ensuite le dîner, excellemment servi à l'auberge du village, à une partie des participants, l'autre ayant apporté avec elle un pique-nique qui, nous a-t-on dit, fut vivement apprécié.

L'après-midi, la cohorte se rendit aux ruchers des apiculteurs de l'endroit qui nous prouverent que, si la récolte était maigre dans les ruches en cette année 1949, cela ne vient pas d'un manque de connaissances ou de soins car les apiculteurs de Fiez sont fervents, compétents, soigneux et avisés. Les ruchers de MM. Thiébaud, Alb. Maire, inspecteur, et de Mme David Maire, sont ou seront des modèles du genre. Il y a même chez M. Thiébaud une ruche dans le tronc d'arbre où cet astucieux apiculteur est allé la dénicher en forêt.

La réunion se termina par une aimable collation servie dans la propriété de M. Buhler et Mme D. Maire. Chacun s'y trouva parfaitement à l'aise, et M. Porret, le compétent président de la Béroche, sut trouver les mots qu'il fallait pour dire le plaisir que chacun avait éprouvé pendant la journée.

Un merci bien senti aux apiculteurs de Fiez pour leur dévouement et leur générosité, puisqu'ils ont participé pour la moitié aux frais causés par la

manifestation. Ils ont fait plaisir à chacun et la journée passée à Fiez marquera dans les annales des deux sections : La Béroche et Grandson-Pied du Jura.

Le secrétaire.

Section d'Erguel-Prévôté

Réunions de groupes en 1949. — La bien triste année apicole 1949 laisse descendre lentement le rideau. Que furent nos réunions de groupes ? Soigneusement préparées, elles n'ont pas connu beaucoup de succès. Moutier, qui ouvrait la marche, a vu une trentaine de membres. Là, malheureusement, nous avons constaté du ravage. Sur 82 ruches signalées par les présents, 64 avaient disparu. Des prélèvements ont été effectués à l'intention du Liebefeld, mais rien d'anormal dans les envois. M. le Dr Morgenthaler, auquel nous avons relevé la gravité du cas, pensait venir étudier le cas sur place. Nos amis de Moutier ont été durement touchés.

La visite de Court a réuni seulement six dévoués. Les ruches sont normales ; une longue période de froid a géné considérablement au développement.

La sortie pique-nique à Renan a vu trois externes rendre visite au haut vallon. Passons-nous de commentaires, mais je vous assure que nos amis étaient dépités, non pas de leurs colonies, qui étaient jolies, à part la nourriture qui faisait complètement défaut, mais de l'abandon général dont ils étaient l'objet.

Pontenet eut un peu plus de chance. Dix-neuf apiculteurs étaient présents. Là, nous avons trouvé du miel, pour la première fois. Les ruchers font plaisir, le site est charmant et les paroles agréables.

St-Imier, qui fermait le programme d'activité, a eu le bonheur de voir une réunion bien compacte et assez populeuse. Là aussi, les ruchers font plaisir, mais la récolte est nulle.

La partie, à côté du rucher, fut partout des mieux réussie. Que tous les apiculteurs qui ont eu à cœur de nous recevoir avec autant d'amabilité veuillent croire à nos remerciements les plus cordiaux. A Mme Winkler et ses amis de Moutier, à Mme Schneeberger et son entourage apicole de Court, à tous nos membres du Haut vallon, à notre vieux papa Riff et son épouse à Pontenet, à Mme Bohnenblust et ses dévouées amies enfin, nous voudrions vous dire combien votre réception nous a fait plaisir. Causer de ce qui nous fait plaisir, prendre des nouvelles des amis, se renseigner et s'instruire, n'y a-t-il pas là suffisamment de matières pour inviter nos membres à se déranger un peu. Le désintérêt quasi général constaté au cours de l'année serait-il l'indice d'un égoïsme ou d'un summum de connaissances ? Allons, allons ! nous vous demandons de réagir un peu plus l'année prochaine. Quand votre tour sera venu de recevoir vos amis, nous voudrions vous épargner la déception que les organisateurs des réunions 1949 ont eue. Nous vous citons en exemple le déplacement effectué par M. Bruegger, depuis l'Argovie, pour se rendre à Pontenet, puis à St-Imier.

A vous tous, chers amis apiculteurs de l'Erguel-Prévôté, nous vous adressons nos meilleures pensées.

Le président.

Société d'apiculture de Lausanne

Les réunions amicales hebdomadaires reprennent en septembre. La prochaine aura lieu le vendredi 9 septembre, à 20 h. 30, à La Cloche, rue Pi-chard 20. Sujet : *Travaux de saison.*

Le comité.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 12 septembre, à 20 h. 30 précises, au local : rue de Cornavin 4.

Sujet : *Quatre choses essentielles pour bien hiverner les abeilles.*

† Eugène MAIRE

1872 - 1949

Par une belle et chaude journée d'été, un groupe d'amis partent le 26 juillet en excursion au Chasseral. Tout va bien, on est heureux et l'on jouit d'être dans une si belle nature. Trop vite, l'heure du retour sonne et gaiement l'on redescend la pente du côté Val-de-Ruz quand, soudain, ensuite d'un faux pas, notre ami Eugène Maire tombe si malencontreusement que son transport au Locle, par l'ambulance, est jugée nécessaire. Situation grave, mais non désespérée, semblait-il ; grâce à une robuste constitution l'espoir renaît, puis subitement c'est la fin.

En pleine santé, malgré ses 76 ans bien sonnés, M. Maire, brusquement, est enlevé à sa famille et à ses amis. Une longue expérience des choses et un continual souci d'amélioration, ont fait de M. Maire une personnalité dans les milieux apicoles. Ses conseils étaient écoutés et son magnifique rucher auquel il vouait tous ses soins, était un vrai modèle du genre. Membre dévoué de la section des Montagnes neuchâteloises, dont il fut l'actif président durant plusieurs années, inspecteur des ruchers, membre du conseil d'administration de la caisse cantonale contre la loque des abeilles, partout M. Maire faisait autorité ; c'est pour ce motif que bien vite l'on oubliait sa manière parfois un peu vive d'exprimer un point de vue totalement différent.

Le 1er août, dans la chapelle de l'Oratoire du Locle, une nombreuse assistance parmi laquelle bon nombre d'apiculteurs du canton et de chasseurs, car M. Maire était également un habile chasseur, rendait les honneurs. Au nom des apiculteurs, M. Ch. E. Thiébaud, membre du comité de la Romande, dit les paroles de circonstance.

La section des Montagnes neuchâteloises, sensiblement touchée par ce nouveau décès, gardera longtemps le souvenir d'Eugène Maire. Elle réitère à la famille affligée, sa sincère sympathie.

G. M.



† Léon SUBILIA

La population de Bercher a rendu les derniers devoirs à notre ami Léon Subilia, pharmacien et apiculteur, qui vient d'être prématurément repris à sa famille, à l'âge de 53 ans. Nous ne connaissons qu'imparfaitement sa jeunesse, mais nous savons que, fils de pasteur, à 21 ans, il se marie et vient à Bercher, ce beau village du Gros de Vaud, exploiter la pharmacie à laquelle il a su donner l'importance qu'elle a aujourd'hui. Dès le début, il a quelques ruches, et peu à peu il constitue un beau rucher de 35 colonies, fruit d'un long effort, sa joie et sa fierté. Membre fidèle de notre section, assistant à toutes nos assemblées, Subilia était un modeste, fin observateur, au jugement sûr ; ses conseils étaient toujours écoutés.

Dire tout ce que fut l'ami regretté n'est pas facile. Nous le voyons de bonne heure s'intéresser aux affaires publiques et jouer un rôle important dans son village : municipal durant plusieurs législatures, membre du comité des nombreuses sociétés locales et, pour clore, père de famille exem-

plaire. Il n'a rien négligé pour l'éducation et la culture intellectuelle de ses enfants.

A son épouse et à ses quatre filles va notre profonde sympathie.
Poliez-le-Grand, le 12 août 1949.

R. M.

† Célestin MAILLARD

1869 - 1949

Mardi 26 juillet, la paroisse de St-Martin (Fribourg) a fait d'imposantes funérailles au doyen des apiculteurs de notre société, Célestin Maillard. De nombreux prêtres, une foule de parents et d'amis fribourgeois et vaudois, parmi lesquels de nombreux apiculteurs de la contrée, avaient tenu à l'accompagner à sa dernière demeure.

C'est une figure caractéristique qui nous quitte en la personne du bon papa Maillard. Il fut, par excellence, un homme intègre, d'une franchise parfois un peu rude, sous laquelle se cachait un cœur d'or, un vrai chrétien qui éleva une belle famille qui lui fait grandement honneur ; il est le père de M. l'abbé Maillard, révérend doyen de Surpierre, lui aussi excellent apiculteur.

Durant près de 50 ans, Célestin Maillard chanta dans la Cécilienne de St-Martin, tenant au besoin la baguette de directeur. On formerait un cœur imposant avec tous ses enfants et petits-enfants qui, disséminés dans le pays, chantent à son exemple Dieu et la Patrie.

Ce fut un grand ami des abeilles ; l'apiculture était pour lui une passion. Pendant 60 ans, il fit partie de la Romande et cela va sans dire, de la Société d'apiculture de son district. C'était un membre assidu de nos réunions. Il était à l'avant-garde du progrès apicole. Ses ruchers, il les confectionna lui-même, recherchant toujours le meilleur système. Il faisait bon aller faire une visite au rucher du cher papa Célestin. Mais il ne fallait pas quitter son toit, toujours hospitalier, sans avoir pris avec lui le verre de l'amitié.

C'est après Dieu, auprès de ses chères abeilles, qu'il trouva tant de réconfort pour éléver chrétiennement une famille de 13 enfants.

M. Maillard avait le sens de la beauté. Comme ébéniste, il laisse le souvenir d'un artisan consciencieux dont certains travaux sont de vraies œuvres d'art. Il aimait son pays dont il aimait les vastes horizons ; il aimait tout ce qui est grand et noble. Célestin Maillard n'est plus, mais son souvenir demeurera dans le cœur de ceux qui l'ont connu et apprécié.

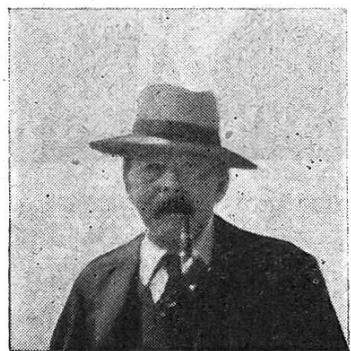
Nous réitérons à sa famille nos sentiments de sincère sympathie.

Au nom de la Société d'apiculture de la Veveyse : A. P.

† Lucien RICHARD

Jeudi 17 août, la population de Crissier et de nombreux amis entouraient avec grande sympathie et pitié la famille d'un bon citoyen, Lucien Richard, enlevé aux siens par une maladie qui ne pardonne pas.

Lucien Richard avait la confiance de ses concitoyens. Ils l'avaient choisi comme conseiller communal et comme conseiller de paroisse. Il exploitait un



beau domaine, en Montagny, au-dessus du village qu'il aimait et y cultivait avec intérêt un rucher d'une douzaine de ruches. Il était un membre fidèle de la Société d'apiculture de Lausanne ; il en suivait avec régularité les séances.

La Société d'apiculture de Lausanne gardera de lui le meilleur souvenir. Elle exprime à Mme Lucien Richard et à sa famille, ses condoléances respectueuses et sincères.

A. G.

**Les sures
du miel**

*sont de puissants
générateurs
d'énergie*

REINES 1949, marquées, clippées, garanties fécondées et exemptes de maladies, sélectionnées systématiquement sur le plus haut rendement en miel, le non-essaimage et la douceur. Fr. 14.— contre remboursement, avec ingénieuse cage à délivrance automatique garantissant maximum de succès et son mode d'emploi. *Alfred Michel, Cressy s/ Onex, Genève.*

La Crémière S. A.

10, rue du Marché, Genève
achète toutes quantités de
MIEL EN RAYON

Faire offres.

Reines de choix

pendant toute la saison

NUCLEUS avec couvain, 2 cadres de hausse assemblable, fr. 30.—.

Th. Wehrli, Arare (Genève).

CIRE GAUFRÉE (1^{re} qualité)
garantie 100 % d'abeilles. — Fabr. par gaufrier,
à grandes cellules et cellules normales
Nombre de cellules pour couvain : 660, 620, 640,
700, 750, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour
hausse (sections) : 660, 620, à feuilles minces.
Gaufrage à façon. — Fente de vieux rayons.
Prospectus sur demande.

J. HÄNI, SENNIS GÄHWIL (ST-GALL)

POUR LA
ruche „Suisse“
(Bürki Jecker)

TOUJOURS
M. STÆDELI, La Ferrière
(Jura bernois)
Tél. (039) 8 11 17
RUCHERS, RUCHES, etc.

ETABLISSEMENT D'APICULTURE

Croci Torti

STABIO (Tessin)
Tél. 4 45 69

Elevage et fécondation de reines d'abeilles pure race italienne : dernier mois de fécondation et vente. Prix :

1 pièce Fr. 14.—	}	à la fois.
5 pièces Fr. 60.—		
10 pièces Fr. 110.—		

Miel du pays

J'achète toute quantité de miel pur au prix officiel en échange de

**Linges de lit, tapisseries,
couvertures, rideaux, étoffes
Pour dames et messieurs**

Demandez offres et échantillons.
Prix et choix absolument équivalents à toute concurrence.

Hans Bichsel, à Berthoud (Berne)
ci-dev. Alb. Bichsel Fondée en 1894

Reines 1949

marquées, garanties fécondées ; élevage par système Heyraud, sélection sur 120 colonies. Livrable jusqu'à fin saison. Prix fr. 15.—

Etablissement d'apiculture
PAUL BORGEAUD, Poliez-le-Grand
Tél. 4 12 55

**Pour une bonne ruche,
un rucher-pavillon moderne,**

adressez-vous aux spécialistes :

LIENHER frères, SAVAGNIER (Ntel)
Tél. 7 13 24

Représentation et dépôt : **R. CURTY, droguerie Kissling, YVERDON**
Demandez notre prix-courant

*Bocaux à miel en verre
Boîtes et bidons en aluminium
Boîtes carton paraffiné*

Prix très avantageux

Francillon

**& Cie
S. A.**

Rue St-François 7, Lausanne

